

27 juillet 2004

Par courriel et par messagerie

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Case postale 001, Tour de la Bourse
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211 poste 3928
Télécopieur : (514) 289-3719

OBJET: Demande du Transporteur d'électricité afin d'obtenir l'autorisation
requis pour l'acquisition et la construction d'immeubles ou d'actifs
destinés au transport d'électricité
Dossier de la Régie : R-3527-2004
Notre dossier : R000098/CR

Chère consœur,

La présente fait suite à notre envoi du 21 juillet dernier concernant le dossier mentionné
en titre et plus particulièrement, quant au dépôt de la pièce HQT-13, document 1. À la
lumière d'une révision de cette pièce, une rectification doit être apportée à la **réponse 6.3**
dudit document.

En effet, le Transporteur souhaite informer la Régie que par inadvertance, il a été ajouté,
à la variante 2 du tableau présenté à la réponse 6.3, les valeurs au livre pour des
transformateurs relocalisés au poste de la Nemiscau. Or, ces coûts sont communs aux
deux variantes et n'ont pas à être ajoutés. Cette erreur fait en sorte que la variante
retenue demeure la plus avantageuse, tel qu'il appert du tableau 4 présenté à la page 14
de la pièce HQT-4, document 1, déposée comme preuve en chef dans le dossier sous
étude.

Aussi, le Transporteur dépose ce jour, auprès de la Régie, une **version révisée** de la
pièce HQT-13, document 1, dont copie est jointe à la présente en version électronique.

Avocat en chef
Pierre Gagnon
Directrice – Distribution
Jacinte Lafontaine
Directrice – Production
Isabelle Rayle-Doiron
Directeur – TransÉnergie
F. Jean Morel

Avocats
Sylvain Aird
Stéphanie Assouline
Sophie Baril
Erika Beaumier
Paul Charbonneau
Josée Deland
Valérie Durand

Éric Fraser
Yves Fréchette
Rita-Rose Gagné
Christian Houde
Line Janelle
Jean-François Lacasse
Julie Lapierre

Nicole Lemieux
Jean-François Mercure
Maria Moudfir
Cathy Noseworthy
Jocelyne Paquette
Pascal Parent
Michel Pasini

Dominique Piché
Louis Prévost
Jean Rajotte
Sylvy Rhéaume
Carolina Rinfret
Jean-Olivier Tremblay
Simon Turmel

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Carolina Rinfret', with a stylized flourish at the end.

Carolina Rinfret

Pièces jointes